

Lamballe-Armor, le 19 février 2024

### **DISTRIBUS :** **Réponses aux lecteurs du Ouest-France**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'agglomération a déployé sur tout son territoire le réseau Distribus. Il comprend les **lignes régulières** (Lamballe-Armor (Gare) vers Pléneuf-Val-André, Lamballe-Armor (Gare) vers Erquy, les lignes citadines sur Lamballe-Armor centre) ; le **transport à la demande** (lignes Chronos) sur les 38 communes. Sur des horaires définis, depuis son domicile, l'habitant peut se rendre à la gare SNCF de Lamballe-Armor ou vers les communes de proximité de son territoire. Ce réseau est complété par les **lignes estivales** qui circulent l'été sur les stations de Pléneuf-Val-André et Erquy-Plurien.

Dans le cadre d'un **contrat de concession de 6 ans** (2020-2026), le réseau **Distribus** est assuré au quotidien par les sociétés Transdev et Le Vacon en cotraitants. Le concessionnaire dispose des moyens techniques et humains pour garantir le service, gérer les relations clients (renseignements, réclamations...). Il assure les charges du réseau encaisse les recettes des tarifs déterminés par l'agglomération et perçoit une subvention d'équilibre de l'agglomération pour assurer les missions de service public.

→ Pour rappel, les tarifs sont identiques depuis 2020 (0,70 € sur les lignes citadines/1,50 € pour les lignes Terre & Mer et les Chronos).

L'agglomération assure également le transport scolaire sur son territoire (Scolibus). Il est assuré par Transdev, Le Vacon et la société Rouillard.

→ Le contrat de concession est commun au transport urbain et au transport scolaire

#### **1. Éléments de contexte**

→ Le budget transport

C'est un budget annexe et autonome de la collectivité (6,1 M€ en 2024) dont 4,5 M€ pour les transports publics et transports scolaires.

Les charges de fonctionnement comprennent principalement la subvention d'équilibre au délégataire. Les charges sont marquées par les hausses liées au carburant et à la rémunération du personnel. Leur revalorisation est prévue au contrat.

Les produits de fonctionnement comprennent le produit du versement mobilité et la subvention de la Région. Ces deux recettes sont stables dans les années à venir. Sont assujetties au versement mobilités les personnes physiques ou morales, lorsqu'elles emploient au moins onze salariés

- Transports publics : 2,1 M€
  - Lignes citadines (Lamballe-Armor)
  - Lignes Terre & Mer (Pléneuf-Val-André et Erquy)
  - Navettes estivales (Pléneuf-Val-André, Erquy et Plurien)
  
- Transports scolaires : 2,4 M€ pour les collégiens et des lycéens

**Le budget ne s'équilibre pas** et la prospective financière jusqu'en 2026 montre une **augmentation du déficit** (évaluation à 519 K€ en 2026).

→ Pour faire face à cette situation, l'agglomération dispose de 2 leviers :

- Revoir son offre sur le territoire en la réduisant d'au moins 50 % pour agir sur le déficit
- Augmenter le taux du versement mobilité

## **2. L'organisation mise en place depuis le 1 janvier 2024**

- Sur les lignes citadines : des modifications d'emplacements d'arrêts permettant de réduire les kms générés
- Sur les lignes Terre & Mer 3 et 4 :  
Terre & Mer 3 : 536 voyages sur 74 dimanches et jours fériés en 2023. Soit en moyenne 8 personnes par jour sur 6 horaires ; soit en moyenne 1,40 voyageurs par dimanche ou jour férié sur un créneau horaire.  
Terre & Mer 4 : 236 voyages sur 74 dimanches et jours fériés en 2023. Soit en moyenne 3,18 personnes par jour sur 6 horaires ; soit en moyenne 0,53 voyageurs par dimanche ou jour férié sur un créneau horaire.
  - Suppression des courses le dimanche et jours fériés sur les 2 lignes au 1<sup>er</sup> janvier 2024
  - Généralisation d'une offre identique toute l'année avec 3 allers/retours par jour en semaine et le samedi (contre 6 avant durant les vacances)
- Arrêt de la ligne de TAD (chrono 5 week-end) qui offrait des rotations de Lamballe-Armor vers Pléneuf-Val-André et Erquy sur réservation (et inversement) le Week-end (31 voyages en 2022/03 voyages en 2023).

## **QUESTIONS**

Question 1 : *C'est absolument dommageable d'avoir supprimé les bus Pléneuf-Val-André > Lamballe le dimanche. Quand on a pas de voiture comment fait-on maintenant pour se rendre à la gare de Lamballe ? ils auraient pu en laisser au moins un en fin de journée.*

Suite question 1 : *Avec la suppression des bus vers Pléneuf, dimanche et jours fériés, on laisse les gens qui n'ont pas de voitures de côté. Quand la famille vient le dimanche, il n'est plus possible d'aller à la plage et de se rendre à Pléneuf. Les gens travaillent en semaine et les enfants vont à l'école, c'est le week-end qu'on en a besoin de ces bus, et eux les suppriment... Illogique*

Le choix politique a été de maintenir un service du lundi au samedi sur les T&M 3 et 4 (cf les éléments financiers ci-dessus) compte tenu de la très faible fréquentation le dimanche et les jours fériés. 1 des objectifs d'un transport collectif est d'avoir un maximum de personnes à utiliser les lignes

Question 2 : *Des bus en campagne seraient plus intéressants qu'en ville*

L'agglomération a mis en place le réseau Distribus sur ses 38 communes avec le transport à la demande qui permet à un habitant de rejoindre la ville-centre ou une commune pôle sur des horaires pré-établis. Le service fonctionne sur réservation (la veille avant 15 heures au 02.96.32.33.34). Un service existe donc à la ville et à la campagne. Pour rappel c'est dans le cahier des charges de la concession : 1 service sur les 38 communes

Question 3 : *Vraiment super mais il pourrait pousser vers Dinan, car n'ayant pas le permis, je reçois beaucoup d'offres emplois que je refuse. Les horaires devrait être minimum toutes les heures, sinon vraiment super et tarif abordable.*

L'agglomération n'a la compétence des transports en communs que sur son territoire.

Par ailleurs, sur les communes limitrophes avec d'autres territoires, une analyse plus précise des besoins est à mener préalablement à la mise en place d'un service en partenariat avec la Région et les agglomérations voisines.

Pour les déplacements vers Dinan, à compter de juillet 2024, la ligne ferroviaire Lamballe-Armor-Dinan sera de nouveau opérationnelle avec 5 A/R par jour. L'agglomération a investi 3,5 millions d'euros sur ce projet. Actuellement, il existe des bus de substitution mis en place par la SNCF.

*Question 4 : Pas assez de passage une heure entre deux bus c'est trop long tous les quarts d'heures, ce serait mieux*

L'augmentation du cadencement nécessite des moyens humains et techniques supplémentaires pour le concessionnaire. Dans le cadre de la concession en cours, ce n'est pas envisageable. De plus, l'agglomération tient compte de ses contraintes financières.

*Question 5 : C'est injuste, à Planguenoual, nous n'avons pas de bus ou de navette l'été pour nous rendre à Dahouet ou aux plages du Val Andre alors que ces dernières passent Saint Alban. Merci de pensez aussi aux enfants et personnes sans voiture qui habitent à Planguenoual et ne peuvent bénéficier de ces loisirs alors que nous dépendons maintenant de Lamballe Armor*

La ligne BreizhGo 2 (réseau Régional) passe à Planguenoual et permet de rejoindre Pléneuf-Val-André et Erquy : Cf : [www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/cotes-d-armor](http://www.breizhgo.bzh/se-deplacer-en-bretagne/se-deplacer-en-car/cotes-d-armor)

Une autre possibilité : prendre un transport à la demande jusqu'à Lamballe-Armor (gare) et ensuite récupérer la ligne Terre & Mer 3.

*Question 6 : Les horaires ne correspondent pas aux entrées et sorties du collège sacré Coeur. Habitants de Lamballe-Armor, nous ne pouvons pas bénéficier des transports scolaires. Nous devons demander des dérogations à nos employeurs pour pouvoir déposer nos enfants en voiture.*

Le service Citadines est un réseau de transport urbain et n'a pas vocation à servir de transport scolaire. Les collégiens peuvent, bien entendu, emprunter les Citadines mais les horaires sont adaptés avant tout à un usage commercial (correspondance en gare SNCF avec les trains, les lignes Chronos ou lignes Terre & Mer).

*Question 7 : Quel dommage qu'il n'y ait pas de lien pour que les horaires correspondent aux besoins des salariés qui arrivent de Rennes, St Brieuc ou Guingamp pour travailler sur Lamballe. Une adéquation entre les horaires SNCF et une ligne desservant les zones d'activités serait la bienvenue.*

Lamballe-Armor dispose d'une gare avec des trains en provenance de Rennes ou St Brieuc. Le réseau est construit sur du domicile /travail amenant ver la ville centre :

- Le matin : arrivée à 6h30 en chrono pour départ en train vers St Brieuc ou Rennes à 6h37.
- Le soir : arrivée à Lamballe en train à 17h25 et 18h22 et départ des chronos à 17h35 et 18h40 en chrono.

La desserte des Parc d'Activités Économiques est un sujet pour la prochaine concession (quels besoins ? Quels Parcs ?)

Pour faciliter l'intermodalité, l'agglomération a également mis en place un titre combiné bus + TER. Ces abonnements permettent de bénéficier de 50% sur l'abonnement mensuel Distribus (abonnement TER + 7€ pour un abonnement « Citadines », ou abonnement TER +15€ pour un abonnement « Tous Services »).

Question 8 : *Je trouve aberrant de voir les navettes roulées à vide à longueur de temps.*

De quelles lignes il s'agit ? Quels horaires ? Quelles propositions ?

Ne pas oublier que les navettes chronos sont vides lorsqu'elles reviennent sur Lamballe-Armor pour récupérer des personnes à la gare (= du haut le pied).

Question 9 : *Les transports dans Lamballe sont incompatibles. Quel est l'utilité de faire des lignes circulaires ? Partout dans le monde les lignes de bus sont des droites d'un point A à un point B. Ces lignes de bus sont presque toujours vides d'usagers car elles ne correspondent hélas en rien aux besoins quotidiens des lamballais. C'est sincèrement regrettable au vu du coût financier supporté par le contribuable.*

Un réseau de bus ne peut pas fonctionner en ligne droite à l'image des trains ou du métro car il est forcément contraint par les sens de circulation dans la ville (et nous ne sommes pas à New-York). De plus le réseau est bâti sur des correspondances en gare SNCF qui peut donner cette image d'une boucle Place du Marché/Gare/Bouin.

Pour le reste, les lignes filent plutôt droit.

Certains réseaux peuvent paraître plus linéaires quand ils sont traités de façon schématique mais globalement, ils ne semblent pas bien droits :

<https://www.lesurf.fr/se-deplacer/plan-du-reseau-de-fougeres-surf/>

<https://www.impulsyon.fr/se-deplacer/lignes/ligne-bus-plan-de-reseau>

<https://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Transports-et-mobilites/DINAMO/Transport-urbain/Plans-et-horaires>

<https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements/le-reseau-urbain-et-peri-urbain-tilt.html>

Quels sont vos besoins en tant que lamballais ?

**Contact presse** : Naïg POULMARC'H – Directrice adjointe de la Communication & de l'Attractivité  
02 96 50 56 89 – [naig.poulmarch@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:naig.poulmarch@lamballe-terre-mer.bzh)